



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mutuelles

Question écrite n° 14491

Texte de la question

M. Gérard Hamel attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur les vives préoccupations exprimées par les sociétaires de la mutuelle retraite de la fonction publique (MRFP), qui ont cotisé afin d'obtenir un complément financier lors de leur départ en retraite (CREF). En effet, une diminution de 16,6 % des prestations a eu lieu depuis le 1er janvier 2001. Cela a entraîné une baisse de revenus considérable dont les seuls retraités supportent la charge. Leur inquiétude est d'ailleurs accrue par le fait que le produit Force + (R. 4) n'est plus défiscalisé. Ainsi, il demande au ministre quelles mesures pourraient être prises par le Gouvernement pour assurer la stabilité des prochaines prestations.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Hamel](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14491

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 2003, page 1923